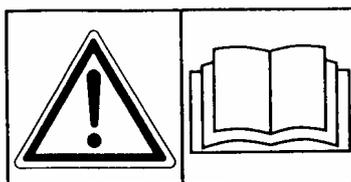




LAVE-PIÈCES MANUEL

510

MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'EMPLOI ET LA MAINTENANCE



Lire attentivement les instructions
reportées dans ce manuel avant d'utiliser la machine

ROSAUTO SrL
Via Lungochiampo 53
36054 MONTEBELLO (VI)
TEL.0444-648966 FAX.0444-648960
Web: www.rosauto.it
E-mail: rosauto@rosauto.it

II^{ème} ÉDITION



INDEX

- 1. INTRODUCTION.
- 1.1 GARANTIE
- 1.2 UTILISATION.
- 1.2.1 PRODUITS POUR LE LAVAGE.
- 1.3 DESCRIPTION.
- 1.4 IDENTIFICATION
- 1.5 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.
- 1.6 NIVEAU SONORE.
- 1.7 PLAQUES ET AVIS DE DANGER.
- 2. NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS.
- 2.1 TENUE VESTIMENTAIRE.
- 2.2 ECOLOGIE ET POLLUTION.
- 2.3 PRECAUTIONS D'UTILISATION.
- 3. TRANSPORT ET DÉCHARGEMENT.
- 4. EMPLACEMENT.
- 4.1 CONTRÔLES AVANT L'INSTALLATION.
- 4.2 INSTALLATION.
- 5. MODE D'EMPLOI.
- 5.1 LAVAGE MANUEL DES PIÈCES MÉCANIQUES.
- 6. MINI POMPE A MEMBRANE.
- 7. RECHERCHE DES ANOMALIES
- 7.1 ANOMALIES POSSIBLES DE LA MINI POMPE PNEUMATIQUE.
- 7.2 ASPIRATION INSUFFISANTE DES VAPEURS.
- 8. INSTALLATION PNEUMATIQUE.
- 8.1 FONCTIONNEMENT.
- 9. MAINTENANCE ET CONTRÔLES PÉRIODIQUES.
- 10. LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES

ROSAUTO srl se réserve la propriété du présent manuel et en interdit à quiconque la reproduction ou la communication à des tiers sans autorisation préalable.

Aux fins juridiques, en cas de contestations, accidents ou autre, seul le texte dans la langue du fabricant n'est valable.

ROSAUTO srl n'assume AUCUNE responsabilité pour les dommages dérivant d'incompréhensions ou d'une utilisation erronée due à une traduction imparfaite ou imprécise.

1. INTRODUCTION.

Ce manuel contient les instructions pour l'utilisation et la maintenance de l'appareil de lavage appelé **LAVE-PIÈCES MANUEL 510**. Par la suite le **LAVE-PIÈCES MANUEL 510** sera appelé **Lave-pièces**. **Ce manuel fait partie intégrante de la machine. Il doit être convenablement conservé afin de rester en bon état et de pouvoir être consulté en cas de besoin pendant toute la durée de vie du Lave-pièces.**

La sécurité, le fonctionnement régulier, l'économie d'utilisation et la longévité du **Lave-pièces** dépendent du respect et de l'observation des instructions décrites dans ce manuel, auxquelles il est obligatoire de se conformer.



ROSAUTO décline toute responsabilité en cas de dommages corporels ou matériels dus à la non-observation de ces instructions.

Le **Lave-pièces** est construit conformément aux dispositions contenues dans les directives européennes suivantes:

- **Directive 98/37/CE (Sécurité Machines).**
- **Directive 94/9/CE (Appareils destinés à être utilisés en atmosphères potentiellement explosives).**

En ce qui concerne la directive 94/9/CE (directive "ATEX") en particulier, le **Lave-pièces** est une machine conçue et construite pour fonctionner conformément aux paramètres opérationnels, établis par **ROSAUTO**, garantissant un niveau de protection normale, conforme au groupe d'appareils II, catégorie 3, type de danger G D. La machine est donc mise sur le marché munie de:

- **Déclaration de conformité CE,**
- **Label CE,**
- **Manuel d'instructions et de maintenance.**

1.1 GARANTIE.

Lors de la livraison, vérifier si le **Lave-pièces** n'a pas subi de dommages pendant le transport et si le jeu d'accessoires livré est intact et complet. Toute réclamation éventuelle devra être présentée dans les huit jours qui suivent la livraison. L'acheteur ne pourra se prévaloir de ses droits sur la garantie que s'il a respecté les conditions de garantie indiquées ci-après.

ROSAUTO déclare fournir la garantie sur les appareils aux conditions suivantes:

- a) Le **Lave-pièces** est garanti pendant deux ans à compter de la date d'achat, certifiée par un document de livraison délivré par le Revendeur. Lors de toute demande d'intervention sous garantie, l'utilisateur devra mentionner le modèle, le numéro de série et l'année de fabrication de l'appareil.
- b) La garantie comprend la substitution ou la réparation gratuites des parties de l'appareil reconnues défectueuses à l'origine pour vices de fabrication et ce, sans coût de main-d'œuvre.
- c) Les interventions sous garantie sont effectuées au siège du fabricant ou des Centres de maintenance agréés, où l'appareil devra parvenir en port franc et sera rendu aux frais et risques de l'utilisateur. Pour les interventions techniques sous garantie éventuellement demandées au domicile de l'utilisateur, sera débité le prix se rapportant aux heures nécessaires au déplacement, au remboursement kilométrique et à tous les frais du vivre et du coucher selon les barèmes en vigueur en possession du personnel du Service après-vente. Rien n'est dû pour le temps nécessaire à l'intervention et au remplacement du matériel.
- d) Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages corporels ou matériels, directs ou indirects, dérivant de la non-observation de toutes les prescriptions indiquées dans le manuel d'utilisation et notamment des avertissements concernant l'emplacement, l'installation, l'utilisation et la maintenance de l'appareil. La présente garantie n'entraîne aucune indemnisation de dommages directs et indirects imputables à une éventuelle période de non-fonctionnement de l'appareil. Les interventions sous garantie sont soumises à la ponctualité des paiements en cours.

e) Cet accord répond aux lois en vigueur de la République Italienne. Pour toute controverse sur cet accord, les parties choisissent le Tribunal de Vicence.

Outre les cas visés par le contrat, la **garantie déchoit**:

- En cas d'erreur d'utilisation du **Lave-pièces** imputable à l'opérateur.
- En cas de dommage imputable à un entretien insuffisant.
- Si le **Lave-pièces** a subi des modifications à la suite de réparations effectuées par l'utilisateur sans le consentement de **ROSAUTO** ou suite au montage de pièces détachées d'une marque différente de celle d'origine.
- En cas de non-observation des instructions décrites dans ce manuel.
- En cas d'utilisation de diluants corrosifs hors-normes ou non compris parmi les produits conseillés par **ROSAUTO**.

1.2 UTILISATION.

Le **Lave-pièces** est un appareil **exclusivement** conçu et construit pour laver des pistolets à peinture ou des pièces de petites dimensions, d'un poids inférieur à 10 kg. Le **lave-pièces** ne doit être utilisé que pour laver des pièces mécaniques et en utilisant les produits prévus par le fabricant. Il est interdit d'utiliser le **Lave-pièces** pour laver des pièces souillées d'huile, de mazout, de graisses ou d'autres produits chimiques.



AVERTISSEMENT

Le Lave-pièces ne doit être destiné qu'à l'utilisation pour laquelle il a été conçu et construit. Toute autre utilisation non indiquée dans le présent manuel est considérée impropre et, par conséquent, strictement interdite. ROSAUTO décline toute responsabilité pour les dommages corporels ou matériels dus à une utilisation impropre du Lave-pièces ou à la non-observation des instructions contenues dans le présent manuel.

ROSAUTO garantit un niveau de protection normal, conforme au **groupe d'appareils II, catégorie 3, type de danger gaz (G) et poussières (D)** selon la directive 94/9/CE (directive "ATEX") pour ce qui est des locaux où il est possible d'utiliser le **Lave-pièces**. L'appareil a été conçu pour fonctionner conformément aux paramètres opérationnels établis par **ROSAUTO** et garantit un niveau de protection normale dans des locaux où la formation d'atmosphères explosives dues à gaz, vapeurs, brouillards ou mélanges d'air et poussières, est **peu probable**. Le **Lave-pièces** est donc adapté pour travailler dans des locaux présentant les zones de danger suivantes:

- **ZONE 2 (G) - ZONE 22 (D):** Zone dans laquelle il ne se produit normalement pas de mélange de gaz explosif ou seulement pour de brèves périodes.

ATTENTION:

Sur le schéma (fig. XZ) est indiquée la zone d'influence en présence d'une atmosphère potentiellement explosive. Les appareils qui sont placés à l'intérieur de cette zone doivent répondre à de spécifiques caractéristiques exigées par la Directive 94/9/CE (Atex):

- A l'intérieur de la zone comprise dans une circonférence interne avec rayon égal à 2,50 m (zone 2 ou 22), conformité requise au groupe des appareils II – catégorie 3.

L'utilisateur, conformément à la Directive 1999/92/CE, a l'obligation de garantir le respect de la délimitation de la zone dangereuse définie par le schéma et de procéder à la classification du milieu de travail au sein duquel des atmosphères potentiellement explosives pourraient se présenter.

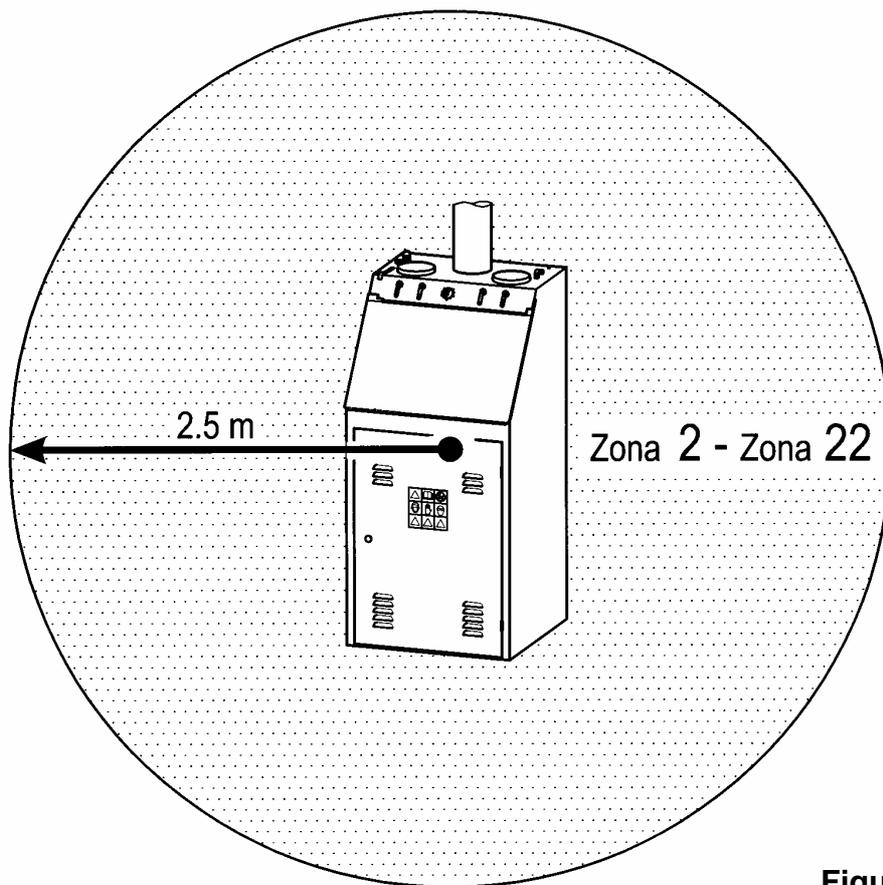


Figure XZ

1.2.1 Produits pour le lavage.

Pour le lavage des freins, n'utiliser que des **diluants à la térébenthine minérale** à base d'hydrocarbures ou bien des **détergents à base d'eau**.

1.3 DESCRIPTION.

Le **lave-pièces** est constitué essentiellement d'un récipient en acier galvanisé (voir figure 1) contenant une cuve en acier inox pour le lavage manuel, une pompe pneumatique à membrane (pos.31-32 fig.1), un tuyau flexible (pos.29S fig.1) pour l'aspiration du détergent, un pinceau de lavage (pos.19 fig.1) et un tableau de commandes frontal placé sur la partie supérieure.

Les fumées et les gaz d'émission qui se forment à l'intérieur de la machine sont aspirés à chaque fois que l'opérateur actionne les leviers de commande (pos.13 et 14 fig.1).

A partir du tableau des commandes frontal, l'opérateur:

- en actionnant le levier (pos.13 fig.1) met en marche la pompe pneumatique pour le lavage et l'aspiration des fumées,
- en actionnant le levier (pos.14 fig.1) met en marche le tuyau (pos.4 fig.1) pour le soufflage manuel des pièces lavées et l'aspiration des vapeurs.

Les vapeurs de diluant nébulisées à l'intérieur de la cuve sont aspirées au moyen de deux buses (pos.15 fig.1) et expulsées à l'extérieur à travers une cheminée cylindrique (pos.16 fig.1).

SCHÉMA DU LAVE-PIÈCES (voir figure 1):

510- 2)	Porte.
510- 3)	Aimant pour bloquer la porte.
510- 4)	Tuyau flexible d'alimentation pour le pistolet de soufflage.
510- 5)	Raccord passe-paroi.
510- 6)	Tuyau d'alimentation en air de la pompe.
510- 7)	Filtre d'écoulement du plan de travail.
510- 9)	Raccord du tuyau flexible du pinceau.
510-11)	Raccord pour la mise à la terre.
510-12)	Raccord d'entrée de l'air avec filtre interne.
510-13)	Levier de commande de la pompe à membrane.
510-14)	Levier de commande d'alimentation du tuyau de soufflage.
510-15)	Buses pour l'aspiration des vapeurs.
510-16)	Cheminée d'évacuation des vapeurs.
510-17)	Hotte supérieure.
510-18)	Tuyau flexible pour l'alimentation du pinceau.
510-19)	Pinceau de lavage.
510-20)	Plan de travail en acier inox.
510-21)	Coffre externe en tôle zinguée.
510-26)	Tuyau de vidange des liquides de lavage.
510-27)	Récipient du détergent.
510-29S)	Tuyau flexible d'alimentation du détergent.
510-32)	Mini pompe à membrane.

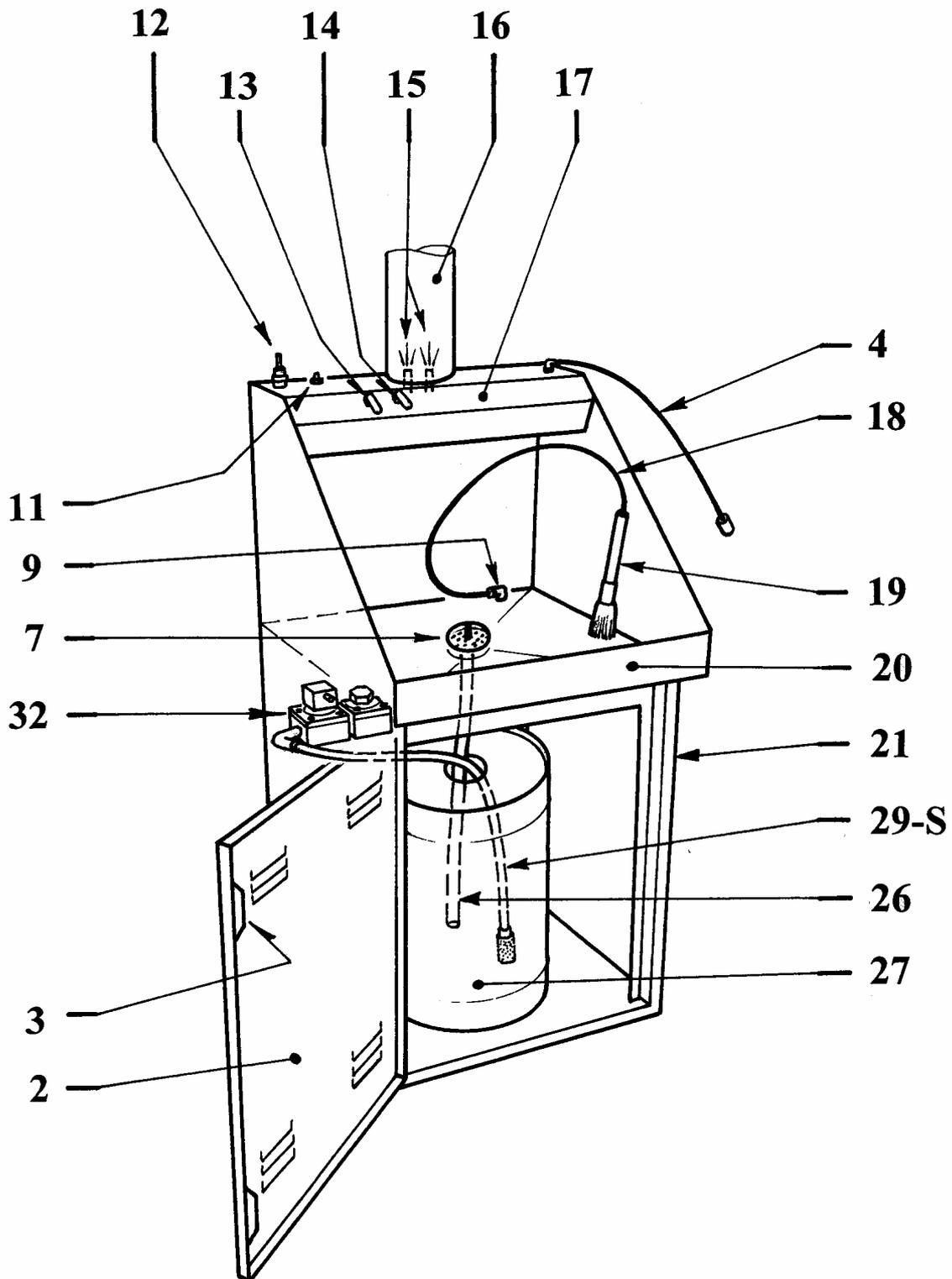


Figure 1

Pour commander des pièces de rechange, se reporter à la LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES et indiquer systématiquement: le MODÈLE – le N° DE SÉRIE et L'ANNÉE.

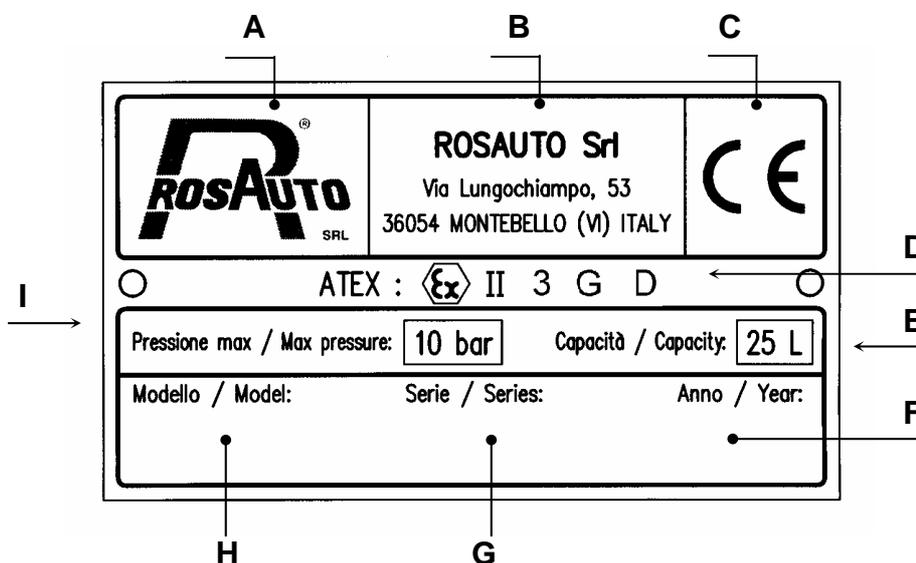
1.4 IDENTIFICATION (voir fig. A).

Chaque **Lave-pièces** est muni d'une plaque CE indiquant:

- | | |
|---|----------------------------------|
| A - Marque du fabricant. | F – Année de fabrication. |
| B - Nom et adresse du fabricant. | G - Numéro de série. |
| C - Label CE. | H – Modèle. |
| D – Groupe, Catégorie, Type de danger selon la directive "ATEX". | I – Pression maximum. |
| E - Quantité de produit de lavage. | |

N.B.: Les données **H – G – F** indiquées sur la plaque doivent être mentionnées lors de toute demande de service après-vente et/ou de livraison de pièces détachées.

Figure A



1.5 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.

Description	Unité de mesure	Valeur
Masse (Poids).	kg.	35
Hauteur.	mm	1250
Largeur.	mm	620
Profondeur.	mm	620
Hauteur utile de la cuve de lavage (pos.20 fig.1)	mm	85
Longueur utile de la cuve de lavage (pos.20 fig.1)	mm	610
Largeur utile de la cuve de lavage (pos.20 fig.1)	mm	610
Récipients utilisés à la base de la machine (pos.27 fig.1)	n.	1
Diamètre de la buse d'aspiration (pos.15 fig.1)	mm	1.5
Diamètre de la cheminée d'aspiration des vapeurs (pos.16 fig.1)	mm	120
Consommation d'air de la buse d'aspiration (à 8 bar)	m ³ /h	10
Pression d'exercice de l'alimentation pneumatique	bar	5-8
Vitesse de l'air à l'entrée de la hotte aspirante (à 8 bar)	m/sec.	0,5

1.6. NIVEAU SONORE.

Le niveau de bruit aérien émis par le Lave-pièces a été relevé dans des conditions normales de travail, à l'aide d'un phonomètre à intégrateur.

Les relevés ont été effectués conformément à la norme EN ISO 3746:1995 par un laboratoire compétent. Les essais ont donné les résultats suivants:

- Niveau moyen équivalent pondéré de pression acoustique: $L_{pAm} = 77,9 \text{ dB (A)}$
- Niveau de pression acoustique au poste de l'opérateur : $L_{pA} = 79,1 \text{ dB (A)}$
- Niveau de puissance acoustique conventionnelle: $L_{wA} = 83,8 \text{ dB (A)}$

1.7 PLAQUES ET AVIS DE DANGER.

Le Lave-pièces est muni d'une plaque du constructeur ainsi que de pictogrammes (étiquettes) signalant les risques existants sur l'appareil de lavage.

La fig. 2 indique l'emplacement de la plaque du constructeur et des avis de danger.

Les plaques ont la signification suivante:

1. Marque du constructeur, label CE, modèle, numéro de série et année de construction, pression maximum, Groupe et Catégorie ATEX, quantité de produit de lavage.
2. Danger en général.
3. Lire attentivement les instructions contenues dans ce manuel avant de commencer à utiliser l'appareil.
4. Défense d'allumer des flammes libres et de fumer près de la machine.
5. Enfiler un masque de protection avant de commencer à travailler.
6. Enfiler des gants en caoutchouc résistants aux détergents avant de commencer à travailler.
7. Porter des lunettes de protection pour travailler.
8. Veiller à ce que les tuyaux soient bien introduits dans les récipients.
9. Veiller à ne pas endommager les tuyaux des récipients.
10. Contrôler périodiquement le niveau du diluant dans les récipients pour éviter qu'il ne déborde.

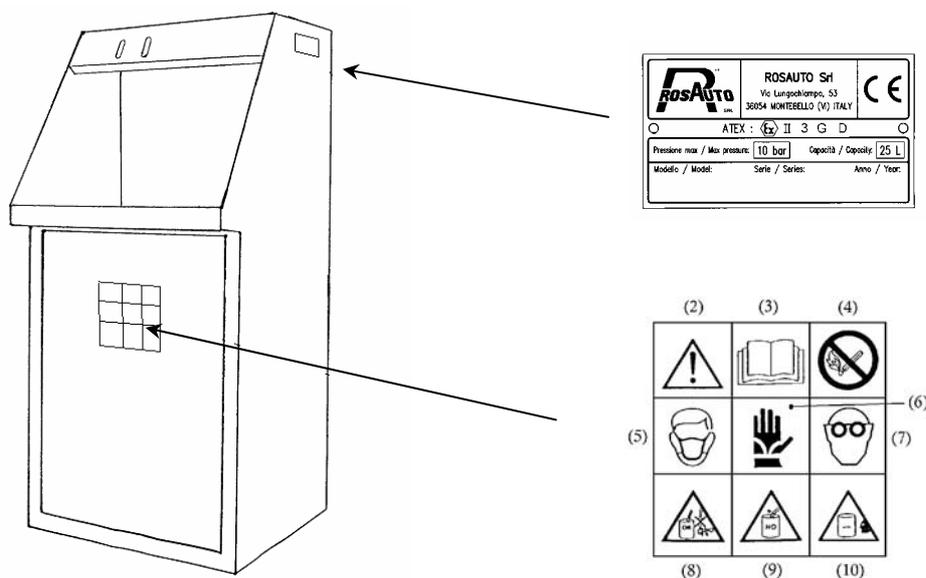


Figure 2

2. NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Faire attention aux signaux de danger indiqués dans ce manuel et respecter les dispositions de sécurité.

Les signaux de danger sont de trois niveaux:



DANGER

Ce signal prévient qu'une mauvaise exécution des opérations décrites peut causer des risques pour la santé, des lésions graves ou la mort. C'est le signal de risque maximum.



PRECAUTION

Ce signal prévient qu'une mauvaise exécution des opérations décrites peut endommager la machine. Ce signal représente un risque inférieur au précédent.



AVERTISSEMENT

Lire attentivement les normes suivantes. Quiconque n'applique pas les règles décrites ci-après, risque de subir ou de causer des dommages physiques ou matériels. ROSAUTO décline toute responsabilité pour les dommages causés par la non-observation des normes de sécurité et de prévention des accidents décrites ci-après. En outre, ROSAUTO décline toute responsabilité pour les dommages causés par une utilisation impropre du Lave-pièces et/ou suite à des modifications apportées sans son autorisation.

2.1 TENUE VESTIMENTAIRE

Utiliser une tenue adaptée au type de travail à effectuer. S'en tenir aux indications ci-après concernant, en particulier, l'utilisation du **Lave-pièces** et la manipulation des produits utilisés:

- Il est **obligatoire** d'utiliser des gants en caoutchouc résistants aux diluants pour éviter que les mains n'entrent en contact avec les produits de lavage.
- Il est **obligatoire** d'utiliser des lunettes de protection afin d'éviter toute projection de produit dans les yeux.
- Il est **obligatoire** d'utiliser un masque de protection pour éviter d'inhaler les gaz et les poussières.

2.2 ÉCOLOGIE ET POLLUTION

- Il est **interdit** d'utiliser le **Lave-pièces** pour laver ou dégraisser des objets destinés à entrer en contact avec des substances alimentaires.
- Il est **obligatoire** de respecter les lois en vigueur dans le Pays d'installation du **Lave-pièces** concernant l'utilisation et l'élimination des produits utilisés pour le nettoyage et le lavage des objets et d'observer les recommandations des fabricants de ces produits.

2.3 PRÉCAUTIONS D'UTILISATION.

- Le **Lave-pièces** est un appareil conçu et construit pour être utilisé dans des locaux où la formation d'atmosphères explosives dues à gaz, vapeurs, brouillards ou mélanges d'air et poussières, est **peu probable**: le **Lave-pièces** garantit un niveau de protection normale conforme au **groupe d'appareils II, catégorie 3, type de danger G D** selon la directive 94/9/CE. Il est toutefois conseillé de placer l'appareil dans un local parfaitement aéré, loin de tableaux électriques, de sources de chaleur et d'étincelles.
- **Il est interdit** d'utiliser le **Lave-pièces** selon des modalités différentes de celles pour lesquelles il a été construit: l'appareil ne doit être utilisé que pour laver des pièces mécaniques.
- **Il est interdit** d'utiliser le **Lave-pièces** avec des détergents ou produits de lavage non conformes à la loi.
- **Il est interdit** d'utiliser des diluants pour le lavage.
- **Il est interdit** d'utiliser ou de faire utiliser le **Lave-pièces** à quiconque n'a pas complètement lu, compris et parfaitement assimilé les indications de ce manuel.
- **Il est interdit** d'utiliser ou de faire utiliser le **Lave-pièces** par un personnel non convenablement formé, non compétent ou dans un état de santé précaire.
- **Il est interdit** de forer, rayer ou érafler les parois du **Lave-pièces** avec des métaux. Cela pourrait provoquer des étincelles.
- **Il est interdit** de positionner sur le plan de lavage en acier inox (pos. 20 fig.1) du **Lave-pièces** des objets de dimensions inappropriées dont le poids dépasserait 10 kg.
- **Il est interdit** de débrancher et rebrancher fréquemment le tuyau d'alimentation en air au raccord (pos.12 fig.1).
- **Il est interdit** de faire fonctionner la pompe pneumatique à membrane (pos. 32 fig.1) sans diluant dans les récipients (pos. 27 fig.1).
- **Il est interdit** de poser nylon, plastique, laine de verre, fibre de verre ou autre matière similaire sur ou contre le **Lave-pièces** afin de ne pas provoquer de courants électrostatiques.
- **Il est obligatoire** de contrôler si tous les dispositifs de sécurité sont en parfait état avant d'utiliser le **Lave-pièces**.
- **Il est obligatoire** de relier le câble de mise à la terre (pos. 11 fig.1) à l'installation de l'atelier avant d'utiliser le **Lave-pièces**.
- **Il est obligatoire**, au cours du chargement et du déchargement des récipients de diluant, de veiller à ne pas en renverser le contenu sur le sol.
- **Il est obligatoire**, avant d'utiliser le **Lave-pièces**, de contrôler que les tuyaux de remplissage et de vidange du diluant (pos. 26-29S fig.1) sont bien introduits dans leurs récipients respectifs. Veiller à ne pas les plier et contrôler qu'ils ne sont pas endommagés. Vérifier également que le tuyau de vidange (pos.26 fig.1) est bien positionné en vertical et que sa partie finale n'est pas plongée dans le diluant.
- **Il est obligatoire** de nettoyer périodiquement le plan de lavage (pos. 20 fig. 1) et le convoyeur.
- **Il est obligatoire** de contrôler périodiquement le niveau du diluant dans le récipient (pos. 27 fig.1) pour éviter qu'il ne déborde.
- **Il est conseillé** de ne pas utiliser d'appareils à souder ou à flamme libre dans le local où est placé le **Lave-pièces** ni de manipuler des matériaux incandescents.
- **Il est conseillé** de se familiariser avec les dispositifs de commande et leurs fonctions avant de commencer à utiliser le **Lave-pièces**.
- Au cas où la peau ou les yeux entreraient en contact avec les produits utilisés pour le lavage, **il est conseillé** de rincer abondamment à l'eau.
- **Il est conseillé** de contrôler que le niveau du détergent à l'intérieur du récipient (pos.27 fig.1) n'est ni inférieur à 8 litres ni en quantité supérieure afin d'éviter les débordements.
- **Il est conseillé** d'enlever et de nettoyer souvent le filtre d'écoulement (pos.7 fig.1).

**DANGER**

Avant de commencer à utiliser le Lave-pièces, s'assurer que les prescriptions suivantes sont respectées:

- **Il est interdit** d'utiliser de l'eau pour éteindre les incendies car les matières avec lesquelles l'eau peut entrer en contact peuvent faire augmenter considérablement la température ou développer des gaz inflammables ou nocifs.
- **Il est obligatoire** de pourvoir le bâtiment d'extincteurs, même portables d'urgence, adaptés aux conditions d'utilisation. Ces appareils doivent être conservés en bon état de marche et contrôlés au moins une fois tous les 6 mois par un personnel spécialisé.
- **Il est obligatoire** de pouvoir assurer un éloignement aisé et rapide des travailleurs du lieu de danger en cas de nécessité.

3. TRANSPORT ET DÉCHARGEMENT.

Le **Lave-pièces** est expédié dans un carton palettisé portant les indications « fragile » et « ne pas retourner ». A l'aide d'un chariot, transporter le **Lave-pièces** près du lieu d'installation, retirer le carton et la palette et vérifier que la machine n'a pas été endommagée pendant le transport.

4. EMLACEMENT.

Il est indispensable que le **Lave-pièces** soit placé sur un plan lisse et horizontal loin de tableaux électriques et de sources de chaleur. Il est obligatoire d'installer le **Lave-pièces** dans un endroit aéré, à une température non inférieure à 10°C, dans des locaux où la formation d'atmosphères explosives dues à gaz, vapeurs, brouillards ou mélanges d'air et poussières est peu probable (Conformément à la directive 94/9/CE, groupe d'appareil II, catégorie 3, type de danger gaz (G) et poussières (D)).

**AVERTISSEMENT**

Le LAVE-PISTOLETS a un écart de fonctionnement de 6 à 10 bar. Si l'alimentation de l'atelier est supérieure à 10 bar, il est obligatoire d'installer un groupe filtre-régulateur-réducteur et régler la pression sur une valeur de 6 bar.

4.1 CONTRÔLES AVANT L'INSTALLATION.

Avant l'installation, vérifier que la pression et la quantité de l'air d'alimentation du Lave-pièces sont adéquates. Dans le cas contraire, installer un accumulateur d'air afin de garantir un niveau minimum d'autonomie au **Lave-pièces**.

**AVERTISSEMENT**

Toutes les opérations suivantes d'installation, de réglage et d'essai, doivent être effectuées uniquement par un personnel qualifié et responsable, en mesure de garantir les normes de sécurité applicables dans le domaine de la mécanique et de la pneumatique.

4.2 INSTALLATION.

Lors de l'installation du Lave-pièces, suivre les instructions indiquées ci-après (voir fig.1):

Retirer le carton, déplacer à deux le **Lave-pièces** à l'aide d'un chariot manuel et le placer dans un local très aéré, loin de tableaux électriques, de sources de chaleur et d'étincelles.

Brancher le câble de mise à la terre (jaune et noir fourni) à partir du raccord (pos.11 fig.1).

Introduire le tuyau de vidange des vapeurs (pos.16 fig.1) en le positionnant de façon à ce qu'il soit parfaitement vertical sur au moins 80-100 cm et le raccorder à l'extérieur du local. Si le tuyau dépasse 2 mètres de longueur, il est conseillé d'utiliser un tube en fer zingué de 12 cm de diamètre et de monter le coude le plus loin possible du **Lave-pièces** (voir figure AS). Exemple: si le tuyau de vidange mesure 5 mètres de long, poser au moins 3 - 4 mètres en vertical et 2 - 1 mètres en horizontal et non 1 mètre en vertical et 4 en horizontal.

Monter sur le tuyau flexible (pos.4 fig.1) un pistolet de soufflage et les relier au raccord de sortie de l'air comprimé placé au-dessus de la hotte des commandes.

Placer à la base du **Lave-pièces** un récipient (pos.27 fig.1) rempli de détergent qui servira aussi pour récupérer le détergent sale.

Placer dans le récipient (pos.27 fig.1) le tuyau d'alimentation (pos.29S fig.1) et le tuyau (pos.26 fig.1).

Relier au raccord (pos.12 fig.1) le tuyau d'alimentation en air déjà filtré.

Nous vous conseillons d'utiliser un raccord d'entrée de l'air à enclenchement rapide afin de faciliter le graissage périodique (3-4 fois par an) avec de l'huile pour nébuliseurs.

Vérifier que le pinceau (pos.19 fig.1) est correctement positionné à l'intérieur du plan de lavage (pos.20 fig.1). Mettre en marche la mini pompe à membrane en actionnant le levier (pos.13 fig.1). La pompe doit effectuer 130-140 impulsions par minute, si nécessaire, la régler au moyen de la vis (pos.62 fig.MP).

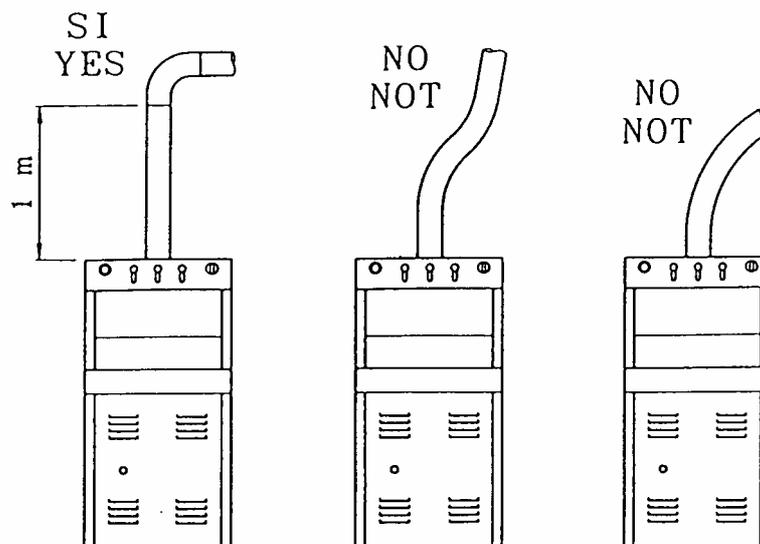


Figure AS

5. MODE D'EMPLOI

Avant de commencer à utiliser le **Lave-pièces**, il est obligatoire de lire et de comprendre les instructions ci-après.

5.1 LAVAGE MANUEL DES PIÈCES MÉCANIQUES.

A partir du tableau de commandes frontal, l'opérateur en actionnant le levier (pos.13 fig.1), met en marche la pompe à membrane qui, à son tour, alimente le pinceau (pos.19 fig.1) et l'aspiration des vapeurs. Prendre, après avoir endossé des gants, la pièce à laver et au moyen du pinceau nettoyer la pièce à laver jusqu'au niveau de propreté souhaité. En actionnant ensuite le levier (pos.14 fig.1), la seconde aspiration qui alimente aussi le tuyau flexible (pos.4 fig.1) se met en marche pour le soufflage final.

6. MINI POMPE À MEMBRANE PA.

- 53 Garniture 17x23x1,5 3/8
- 54 Corps de la pompe
- 55 Ressort interne
- 57 Couvercle de la pompe
- 58 Vis M6x25-8.8 UNI 5931
- 65 Bouchon du ressort amortisseur
- 66 Couvercle de la pompe amortisseur
- 67 Réducteur
- 80 Ecrou moyen M6 UNI 5588
- 81 Garniture 6.3x10x1.5
- 82 Rondelle 6.5x24x1.6
- 83 Membrane
- 84 Membrane
- 85 Vis M6x14 UNI 5737

- 86 Corps de la soupape
 - 87 Bille 11/32" (Ø 8.731)
 - 88 Ressort
 - 89 Raccord de soupape
 - 90 Corps.
 - 91 Ressort d'aspiration
 - 92 Support de bille
 - 93 Raccord d'aspiration en laiton
 - 94 Plaque d'identification Atex – CE
 - 95 Rivet fileté 2.5x6.5 UNI 7346
- 52 Clapet à bille d'aspiration.
56 Membrane complète
64 Soupape complète

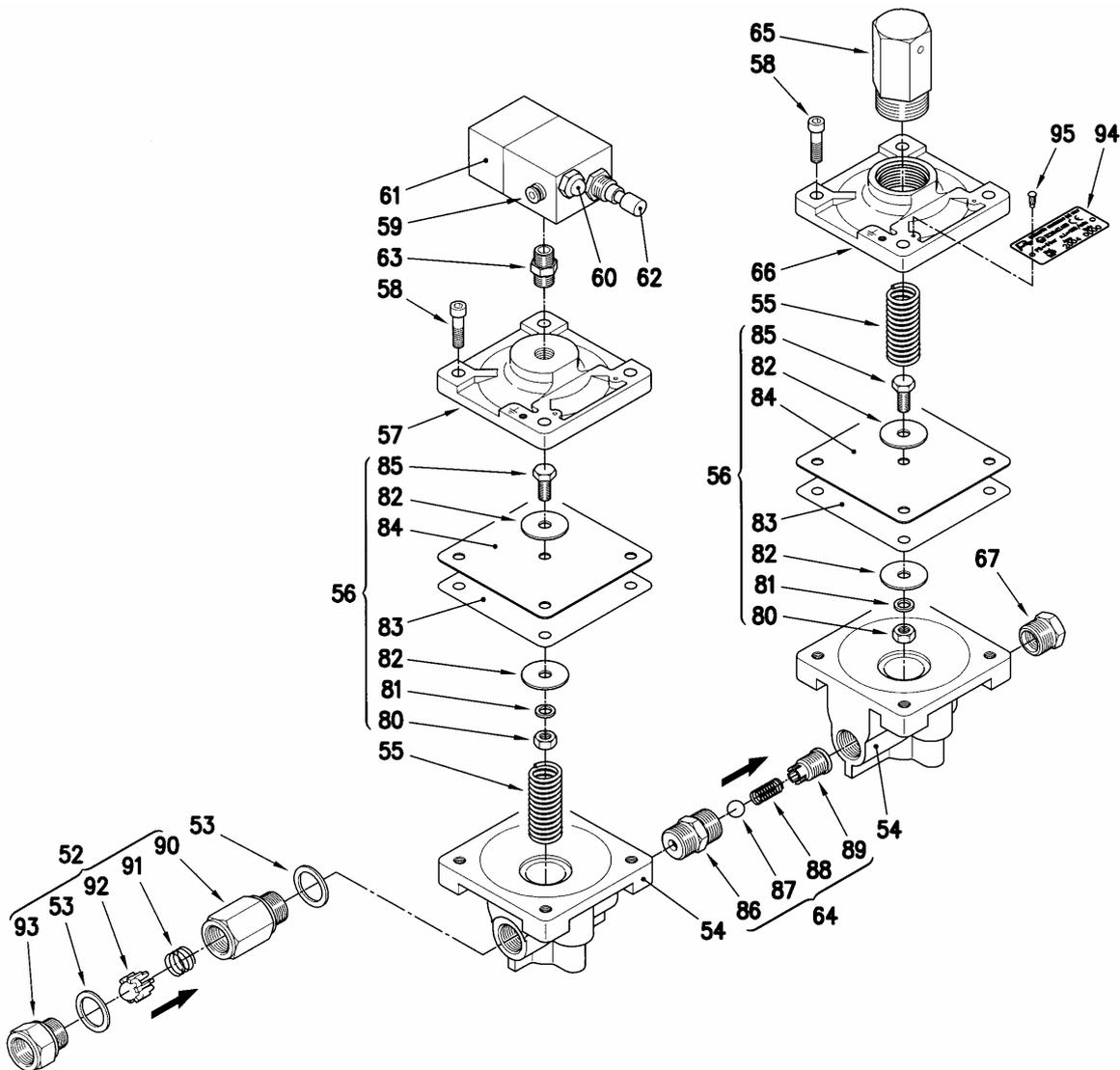


Figure MP

7. RECHERCHE DES ANOMALIES.

7.1. ANOMALIES POSSIBLES DE LA MINI POMPE PNEUMATIQUE.

Dans ce cas, effectuer les contrôles et les opérations de maintenance suivants :

- Contrôler que la pression de l'air comprimé entrant par le raccord (pos.12 fig.1) est d'au moins de 5 bar.
- Vérifier si le nombre d'impulsions de la pompe est constant de 130÷140 par minute; dans le cas contraire, tourner la vis de réglage (pos.62 fig.MP).
- Si du diluant sort de la soupape (pos.60 fig.MP), les deux membranes (pos.56 fig.MP) sont certainement cassées. Dans ce cas, il est nécessaire de changer les membranes (pos.56 fig.MP) et la soupape toute entière (pos.61 fig.MP).
- Si les impulsions de la pompe sont régulières (130÷140 par minute) et que le solvant ne sort pas, contrôler si la bille à l'intérieur du raccord d'entrée (pos.52 fig.MP) est collée dans son siège. Dans ce cas, taper doucement, avec un petit marteau, le raccord tandis que la pompe fonctionne.
- Si la bille reste collée dans son logement, démonter le tuyau (pos.29S fig.1) et souffler à l'intérieur avec de l'air comprimé tandis que la pompe fonctionne. Vérifier que le pinceau (pos.19 fig.1) est bien placé sur le plan de lavage (pos.20 fig.1).
- **IMPORTANT** : Ne jamais faire fonctionner la pompe sans liquide ou avec peu de détergent dans le récipient (pos.27 fig.1).

7.2 ASPIRATION INSUFFISANTE DES VAPEURS (voir pos.15 fig1)

- Contrôler si la pression de l'air en entrée est d'au moins 5 bar.
- Vérifier si le tuyau d'évacuation (pos.16 fig.1) est parfaitement vertical sur au moins 1 mètre.
- Nettoyer la buse d'aspiration (pos.15 fig.1).
- Nettoyer le filtre d'entrée de l'air, situé dans le raccord (pos.12 fig.1).

8. INSTALLATION PNEUMATIQUE.

Le schéma du fonctionnement de l'installation pneumatique est représenté à la fig.3. Il est formé d'un circuit relié au fonctionnement de la machine à laver et se compose essentiellement de:

- A1 : Filtre de l'air.
- B1 : Pistolet de soufflage.
- C1-C2 : Clapet à bille.
- D1-D2 : Buse de soufflage.
- E1 : Soupape à 3/2 voies (mouvement continu).
- F1 : Cylindre à membrane à effet unique.

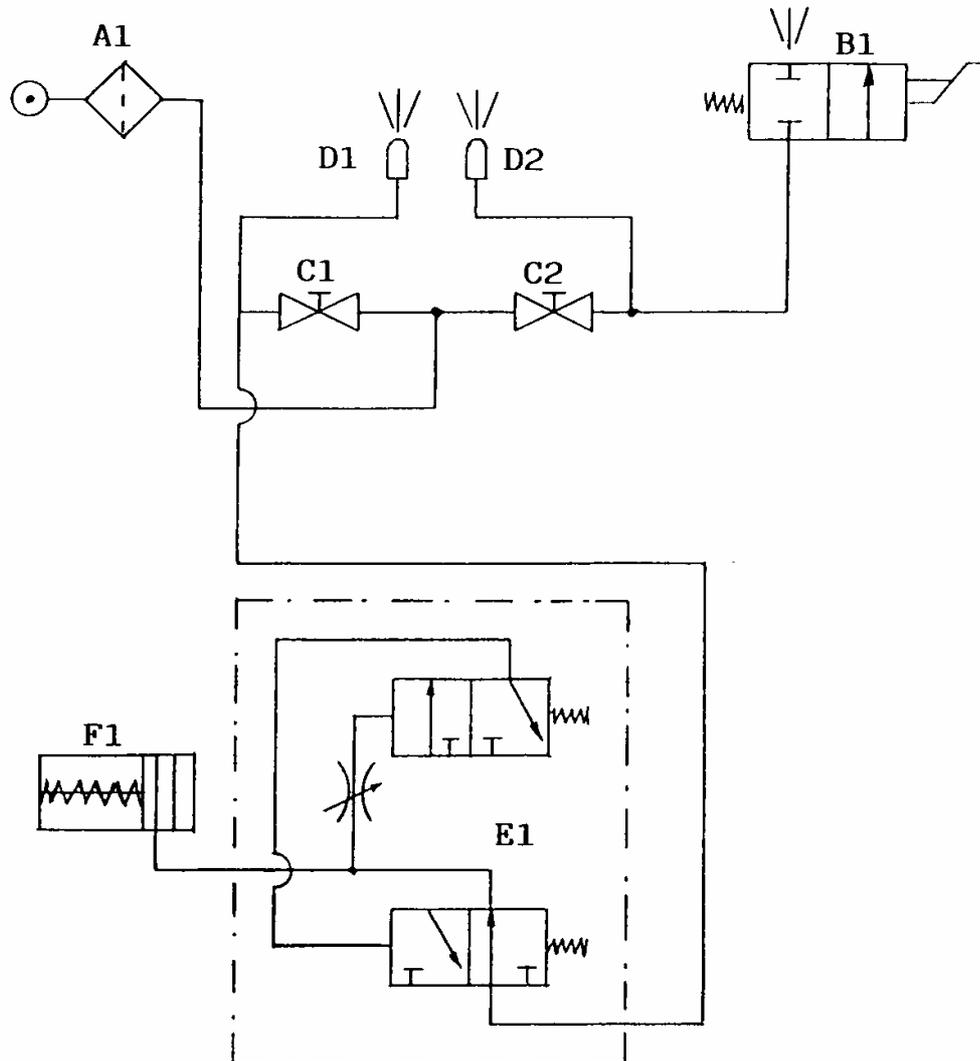


Figure 3

8.1 FONCTIONNEMENT.

Lorsque l'air en entrée passe, elle est filtrée par A1 et elle alimente les clapets à bille C1 et C2. Lorsque le clapet à bille C1 est ouvert, une partie de l'air va souffler dans la buse D1 et l'autre partie va alimenter le mouvement continu E1 qui, à son tour, génère les impulsions à la pompe à membrane F1. Lorsque le clapet à bille C2 est ouvert, une partie de l'air va souffler dans la buse D2 et une autre partie va alimenter le pistolet de soufflage B1.

9. MAINTENANCE ET CONTRÔLES PÉRIODIQUES.

Les opérations de maintenance ordinaire sont indiquées ci-après.

Les opérations de maintenance extraordinaire (réparations de parties fondamentales de la machine) ne peuvent être effectuées que par un personnel spécialisé.

- Graisser, 3-4 fois par an, l'installation pneumatique de la façon suivante: débrancher l'alimentation en air comprimé du raccord d'entrée de l'air (pos.12 fig.1) et verser environ une cuillère d'huile pour nébuliseurs dans le raccord.
- Nettoyer le filtre d'aspiration du détergent (pos.29S fig.1).
- Contrôler et nettoyer le filtre d'entrée de l'air, situé à l'intérieur du raccord (pos.12 fig.1), si possible sans démonter le raccord lui-même.
- Contrôler que la pompe (pos.32 fig.1) effectue 130÷140 impulsions par minute.
- Vérifier que le pinceau (pos.19 fig.1) est correctement placé sur le plan de lavage (pos.20 fig.1).
- Contrôler que le tuyau de vidange (pos.26 fig.1) est positionné vers le bas.
- Remplacer le détergent à l'intérieur du récipient (pos.27 fig.1) quand il est sale.
- Enlever et nettoyer souvent le filtre d'écoulement (pos.7 fig.1).
- Vérifier que la machine est toujours reliée à la mise à la terre.
- Contrôler que le tuyau d'évacuation des vapeurs (pos.16 fig.1) est parfaitement vertical.
- Avant d'utiliser le **Lave-pièces**, contrôler que les tuyaux de remplissage et de vidange du détergent (pos.26 et 29S fig.1) sont bien plongés dans leurs récipients respectifs, qu'ils ne sont ni pliés, ni usés, ni cassés. Dans le cas contraire, veiller à les remplacer.
- Nettoyer périodiquement la cuve de lavage (pos.20 fig.1).

10 LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES.

- 510 2) Porte
- 510 3) Aimant pour bloquer la porte
- 510 4) Tuyau flexible d'alimentation pour le pistolet de soufflage
- 510 5) Raccord passe-paroi.
- 510 6) Tuyau d'alimentation en air de la pompe
- 510 7) Filtre d'écoulement du plan de travail
- 510 9) Raccord du tuyau flexible du pinceau
- 510 11) Raccord pour la mise à la terre
- 510 12) Raccord d'entrée de l'air avec filtre incorporé
- 510 13/14) Kit levier de commandes avec tuyaux incorporés
- 510 15) Buses pour l'aspiration des vapeurs
- 510 16) Cheminée d'évacuation des vapeurs
- 510 17) Hotte supérieure porte-commandes
- 510 18) Tuyau flexible pour l'alimentation du pinceau
- 510 19) Pinceau de lavage
- 510 20) Plan de lavage en acier inox
- 510 21) Coffre externe en tôle zinguée
- 510 26) Tuyau de vidange des liquides de lavage
- 510 29S) Tuyau flexible d'alimentation du détergent
- 510 32) Mini pompe à membrane
- 510 32) Double pompe à membrane

MP - 50) - Raccord d'entrée avec embout

MP - 51) - Raccord courbe

MP - 52) - Clapet à bille d'entrée

MP - 53) - Rondelle de garniture

MP - 54) - Corps de la pompe.

MP - 55) - Ressort interne de la pompe

MP - 56) - Double membrane

MP - 57) - Couvercle de la pompe

MP - 58) - Vis de fixation du couvercle de la pompe

MP - 60) - Silencieux de vidange

MP - 61) - Oscillateur complet de la pompe

MP - 63) - Raccord

MP - 64) - Clapet à bille de sortie

MP - 65) - Bouchon porte-ressort

MP - 66) - Couvercle de la pompe amortisseur

MP - 67) - Réducteur

MP - 68) - Raccord de sortie